

## REUNION DU 3 DÉCEMBRE 2012

Convocation : 27 novembre 2012

Affichage : 5 décembre 2012

L'an deux mille douze, le trois décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-sept novembre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

**Étaient présents** : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : TRAVERS Régine

**Début de la séance** : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 22 octobre 2012, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **URBANISME**

**Déclarations préalables** :

- LETERRIER Anthony – 9 Les Brûlins : Construction d'un mur de clôture.
- LELION Jean-Luc – 30 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.
- ROGER Christophe – 25 Les Corbières : Construction d'un abri de jardin.

**Permis de Construire** :

- DUFOUR Anthony et MABIRE Lucie – 3 Le Clos Samson : Construction d'une maison.
- BREMBATI Émilien – 10 Les Jardins de la mairie : Construction d'une maison.
- RIOU Philippe et Solène – 3 Les Chênaies : Construction d'une maison.
- BOISSET Ludivine et Olivier – 13 Les Chênaies : Construction d'une maison.
- LETERRIER Jérémy et RUBIO Paméla – 23 Les Jardins de la mairie : Construction d'une maison.
- GUINET Nicolas et ALLAIN Typhaine – 1 Les Jardins de la mairie : Construction d'une maison.
- SYFFERT Gilles – 14 A Gravelle de Haut : Construction d'une maison.

**Rénovation de la Maison du Sonneur** : Monsieur FLEURY indique à l'assemblée que l'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis favorable pour le projet de la commune, sous condition de respecter une certaine couleur d'enduit.

### **TERRAINS SITUÉS LE LONG DE LA NOUVELLE ROUTE (RD974)**

Suite aux différents courriers et aux différentes actions entreprises après la réunion de conseil municipal du 22 octobre, le propriétaire des parcelles situées le long de la RD 974 a remis son terrain à l'état naturel et a procédé à l'enlèvement des résidus bitumineux qui y étaient stockés. Les membres du conseil municipal sont satisfaits de ce retour à la normale mais resteront vigilants sur l'évolution de la situation sur ces parcelles.

## **VOIRIE**

- **Panneaux d'indication de la « ZA des Chèvres »** : Il a été demandé de compléter les panneaux bordaux qui se trouvent sur la RD 974, face au stop situé près de l'ouvrage d'art. Monsieur FLEURY présente un projet permettant de doubler les panneaux sur la largeur, et donnant la possibilité d'ajouter six enseignes, pour un montant de 568,79 € HT. L'assemblée donne son accord de principe et prévoira cette dépense sur le Budget 2013.
- **Contournement Sud- Ouest de l'Agglomération Cherbourgeoise** : Monsieur le Maire indique qu'un avis public de concertation se déroule jusqu'au 11 janvier 2013 : tous les documents sont disponibles en mairie. Dans ce cadre, une réunion publique s'est tenue le mardi 28 novembre à Cherbourg. Lors de celle-ci, les délais ont été évoqués, et les travaux débuteraient aux alentours de 2018 pour une mise en service vers 2021.
- **Ronds-points sur la zone commerciale des « Hauts Vents »** : Les travaux sont toujours prévus entre mars et juin 2013. Pendant ces travaux, le shunt faisant la jonction entre la RN13 et la « Longue Chasse » sera rouvert, afin de délester au maximum la zone en travaux.

## **CHEMINS DE RANDONNÉE**

Stéphane BARBÉ indique qu'une réunion s'est tenue à la mairie de Sideville le 13 novembre 2012 à l'initiative d'Henri DESTRÉS, Maire de Sideville, et de Christophe LELIEVRE (Président de l'Association « Les trois déesses »). A cette occasion, le Maire de Sideville a indiqué que l'association ne pouvait plus percevoir de subventions du Conseil Général, particulièrement les aides du « Contrat de Territoire », ainsi que les aides du programme européen « Leader », pouvant aller jusqu'à 30.000 €. En effet, seules les collectivités peuvent être éligibles à ces aides. Afin de pouvoir en bénéficier, la commune de Sideville prendrait en charge les frais relatifs aux chemins de randonnée et demanderait, en son nom, à bénéficier de ces aides. Ces frais concernent la réédition de topoguides, la mise à jour des panneaux situés sur les sentiers, et la mise en place de mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, poubelles et tables d'orientation).

En parallèle, les chemins concernés se trouvant sur toutes les communes de la C.C.D.D. ainsi que sur le Mesnil au Val, Bretteville-en-Saire, et Digosville, la commune de Sideville compte solliciter les autres communes pour qu'elles participent financièrement à ce programme, afin d'équilibrer un budget estimé à 65.000 €. Cette participation serait calculée en fonction du nombre d'habitants des communes participantes et correspondrait à environ 3 € par habitants.

L'assemblée décide, par 13 voix contre 2 (Yves HAIRON et Antoinette COLARD) de ne pas s'inscrire dans ce projet, car elle n'adhère pas au principe de répartition financière par habitants et parce qu'il y a un manque d'informations sur l'utilisation précise de ces fonds.

## **CONSEIL D'ÉCOLE**

Madame GONZATO effectue un compte-rendu du conseil d'école, qui s'est tenu le 13 novembre 2012.

L'effectif pour cette année est de 124 élèves.

Un règlement de la cantine a été élaboré à la demande des enfants de CM1-CM2 et avec l'aide de l'enseignante.

## **CONTRATS PHOTOCOPIEURS**

L'assemblée autorise le Maire à signer les papiers relatifs au renouvellement des photocopieurs de l'école et de la mairie par le biais de l'UGAP.

## **VŒUX 2013**

A compter de cette année, et afin de ne pas multiplier les cérémonies et les frais, la Communauté de Communes de Douve et Divette propose d'organiser une cérémonie des vœux unique pour les communes qui la composent, hormis Virandeville.

L'assemblée donne son accord de principe.

## **INFOS CCDD**

- Eau potable : Le contrat avec « Eaux de Normandie » se terminant en juin 2014, la Communauté de Communes de Douve et Divette devrait reprendre la gestion de l'eau potable en régie.
- Ordures Ménagères : Les contrats étant renouvelables à plus court terme, et la marge étant moins importante que pour l'eau potable, il y a moins d'urgence à reprendre cette activité en régie. Ce dossier sera rediscuté lors de la prochaine mandature.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- GOPUB : Les démarches se poursuivent, les géomètres du cabinet GOPUB ont effectué les mesures sur le terrain.
- Ouverture des magasins le dimanche : Cette année, une seule date a été retenue pour que les magasins ouvrent le dimanche. Ce sera le dimanche 23 décembre 2012.
- Syndicat d'Aménagement de la Douve : La prochaine réunion se tiendra le 13 décembre.
- Marché de Noël : L'inauguration aura lieu le samedi 8 décembre à 11 heures.
- Prochaine réunion : La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 21 janvier 2013.

*Fin de la séance : 23h15*